

Objet : Conseil de promotion des IFIP stagiaires

À l'occasion de cet ultime conseil de promotion des IFIP stagiaires, l'alliance **CFDT-CFTC** souhaite faire part de ses remarques relatives à la scolarité et l'environnement de travail de la promotion 2022-2023. Elle a encore un certain nombre de questions auxquelles elle voudrait avoir des réponses claires de la direction de l'ENFIP. Avant de commencer, l'alliance **CFDT-CFTC** regrette le peu de temps qu'il a été accordé aux OS pour préparer ce dernier conseil de promotion dans de bonnes conditions.

SCOLARITÉ

● Bloc CF

Nous avons déjà abordé la densité de ce bloc et demandé la rénovation de ce parcours lors du précédent conseil de promo.

Aujourd'hui, l'alliance **CFDT-CFTC** souhaiterait faire remonter le cas particulier de la spécialisation PCRP. Un groupe unique a été créé (trop tardivement dans le déroulé de la formation) avec 37 stagiaires. Un groupe aussi dense ne fait qu'augmenter les difficultés pour un apprentissage technique déjà complexe.

Au vu de la prochaine application du 4+1, ne serait-il pas envisageable de dédensifier les groupes. Des groupes de 20 semblent être plus appropriés en termes de qualité d'apprentissage et ce, qu'importe la spécialité.

● Bloc GF

La répartition des différents cours nécessite un réajustement. Alors que certaines notions comme la CFE sont très denses et que le nombre d'heures qui leur sont allouées est insuffisant, d'autres cours sont inutilement rallongés. Pour exemple, le cours sur la cession de fonds de commerce et l'évaluation des locaux professionnels est prévu sur 9 heures. Du point de vue des stagiaires et de leurs chargés d'enseignement, seulement 6 sont nécessaires puisque les 3 dernières heures sont consacrées à MAJIC via des captures d'écran. Cette dernière séance n'a donc que très peu d'intérêt.

● Bloc GPE

Comme nous l'avons déjà souligné lors du précédent conseil, et sans avoir eu de retour de la Direction, nombreux sont les collègues qui ont suivi le bloc GPE en étant affectés sur des missions transverses (Domaines, division BIL, ...).

Les collègues, notamment les purs externes qui avaient du mal à se projeter nous confirment se sentir démunis en arrivant en stage puisque leur cœur de métier n'a absolument pas été abordé au cours de leur formation théorique.

L'administration a choisi de professionnaliser la formation initiale des inspecteurs stagiaires et la DGFIP a décidé de les affecter bien en amont de la fin de leur formation pour « mieux les préparer à leur futur métier ». La **CFDT** et la **CFTC** demandent à l'ENFIP de mettre tout en œuvre pour que cette politique atteigne cet objectif. Or notre alliance ne peut que constater que nombre de stagiaires sont affectés sur des métiers pour lesquels aucune formation n'est dispensée. Sans compter les stagiaires qui ont vu leur affectation locale modifiée entre novembre 2022 et mai 2023.

ÉVALUATIONS

Des dysfonctionnements ont été constatés lors des épreuves écrites de spécialité dans les différents blocs.

- L'UC1 du bloc CF a été jugée par la plus grande majorité bien trop longue pour le temps imparti. Les stagiaires avaient 45 minutes pour réaliser cette épreuve. Quand on voit que la correction orale de cette épreuve a duré 55 minutes et que plus de 43 % des stagiaires n'ont pas validé cette UC, il est tout à fait légitime de se demander si cette épreuve était réellement adaptée (ou correctement calibrée).
- Pour le bloc GF, ce sont les UC2 et 3 qui ont posé problème. L'UC2 chez les pro comportait des erreurs (mots et montants manquants) qui ont été signalées par les stagiaires eux-mêmes au cours de l'épreuve. Les compléments d'information leur ont été communiqués trop tardivement, ce qui ne leur a pas permis d'aborder cette UC dans de bonnes conditions. Chez les part' c'est l'UC3 qui a été jugée beaucoup trop longue.

Les résultats parlent d'eux-mêmes puisque respectivement 39 et 44 % des stagiaires de ce bloc n'ont pas validé ces 2 UC.

139 stagiaires aux rattrapages cette année, dont presque 20 de plus que l'année dernière sur le seul établissement de Clermont-Ferrand.

Au final, 15 stagiaires ne valident pas la partie théorique de la formation. Que fait la Direction ? A-t-elle des explications concernant ces chiffres ? Pense-t-elle sincèrement que ces stagiaires ont toutes les armes pour faire face à leurs futures missions et responsabilités ? Les élus pour la Cfdt et la CFTC attendent des réponses à ces questions.

Par ailleurs, nous n'avons toujours pas obtenu de réponse sur le fait que les stagiaires n'aient pas eu la possibilité de gérer l'ordre et le temps qu'ils consacrent à chaque UC.

Concernant les oraux individuels, la bienveillance de l'ensemble des chargés d'enseignement de Clermont-Ferrand a été soulignée par de nombreux stagiaires.

DISTANCIEL

Nous avons de nouveau eu des retours plus que mitigés sur le bi-modal.

Des stagiaires GF ont été intégrés en dernière partie de scolarité à un groupe de Clermont-Ferrand. Des problèmes de connexion ont été constatés à de nombreuses reprises. Pour maintenir le lien, les stagiaires ont dû avoir recours à des outils personnels (comme WhatsApp). Ces dysfonctionnements ont eu pour conséquences d'augmenter la charge de travail des chargés d'enseignements et l'accumulation de retard dans certains cours.

La Direction a plébiscité cette organisation lors des derniers conseils de promo. Pour autant, force est de constater qu'elle reste sourde et aveugle à ces dysfonctionnements répétés. Les difficultés d'animation en bi-modal ont d'ailleurs été remontées à la Direction par les chargés d'enseignement de Noisiel.

Les élus de l'alliance Cfdt-CFTC demandent à l'ENFIP, si elle entend reproduire cette modalité de formation, de faire en sorte que les cours ne soient pas pollués par ce type de dysfonctionnement matériel. Et l'excuse de se retrancher derrière un réseau peu performant n'est plus audible.

STAGE PROBATOIRE

L'alliance Cfdt-CFTC n'est absolument pas satisfaite de cette formule. Même si nous faisons abstraction du fait que ce stage est bien trop court (à peine 3 mois) à cause d'un calendrier restreint, de nombreuses difficultés nous ont déjà été rapportées. Les Directions ne jouent pas le jeu. Bon nombre de stagiaires ne sont pas considérés comme tels et se voient attribuer des tâches comme s'ils étaient d'ores et déjà des titulaires de longue date. Entre les stagiaires qui ont des tuteurs en télétravail 3 jours sur 5, ceux qui sont envoyés en formation à l'extérieur de leur Direction et ceux malgré la note encadrant la formation pratique probatoire qui sont considérés comme des « petites mains », utilisés par leurs collègues pour atteindre leurs objectifs personnels, l'ENFIP doit absolument réagir. S'il est inadmissible que les stagiaires ne soient pas traités comme tels, c'est-à-dire en phase d'apprentissage et accompagnés convenablement pour prendre leurs marques et monter en compétences, cette situation est également un signal d'alarme fort qui ne doit pas être ignoré. En effet, nous revenons encore et toujours sur les conséquences du NRP et du manque d'effectifs dans les services où des agents chevronnés ne peuvent plus faire face à leur charge de travail dans de bonnes conditions. Nous sommes pris dans un engrenage qui ne peut que conduire à une baisse de qualité dans l'exercice de nos missions.

L'administration a voulu rendre ce stage probatoire : elle devra s'en donner les moyens. Les stagiaires ne peuvent être évalués quand ils sont dans une situation où ils ne sont pas considérés comme tels.

QUESTIONNAIRE D'ÉVALUATION DE LA SCOLARITÉ

L'alliance Cfdt-CFTC s'étonne que la catégorie « assez bien » fasse partie intégrale du taux de stagiaires satisfaits par la formation. Cette interprétation des résultats démontre encore la volonté de la Direction d'être opaque et de ne pas vouloir tenir compte des réelles problématiques soulevées par les stagiaires chaque année. Quand on va au restaurant, on ne se contente pas d'un repas « assez bien » : dans ce cas, il y a fort à parier qu'on n'y remettra pas les pieds. Une lecture plus objective consisterait à noter que seuls 32 % des stagiaires se disent satisfaits de la formation : c'est peu.

L'alliance Cfdt-CFTC propose de simplifier les grilles de satisfaction et de la diviser en 4 items plutôt que 6 : Très bien – bien – insatisfaisant – très insatisfaisant. De cette manière, les « assez bien », « plutôt insatisfaisant » que personne n'interprète de la même manière ne viendraient plus polluer les analyses des enquêtes de satisfaction.

CONFÉRENCES

Pour finir sur une note plus positive, et même si la programmation a semblé peu judicieuse (au début des spécialisations et avant les épreuves d'oral individuel), la conférence des coopérants a été une initiative très appréciée.

L'alliance Cfdt-CFTC vous remercie pour votre écoute et les réponses que vous ne manquerez pas de lui apporter.